

Atelier - RETEX arrêté SMQ DMI en pratique

RETEX 1 Déclaration des événements indésirables, erreurs, dysfonctionnements ou défaut de traçabilité des DMI – Dr Constance BRETAGNOLLE Pharmacien responsable SMQ DMI Hospices Civils de Lyon

Contexte

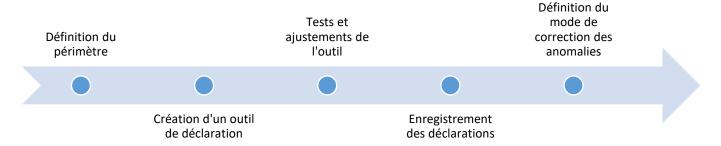
Réglementaire: Articles 11 et 12 de l'arrêté du 8 septembre 2021

Etablissement : Hôpital de la croix rousse, diverses spécialités chirurgicales et interventionnelles (ortho, dig, oph, ORL, maxillo-facial, plastie, gynéco, électrophysiologie, coro, SED et radio int). Les effectifs du secteur DMS sont 2 pharmaciens, 1 interne et 7 préparateurs dont 3 au bloc (18 217 implantés en 2022, soit ≈ 72/jours ouvrés).



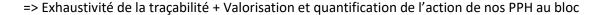
Objectif : Mettre en place un outil de déclaration et de suivi des EI, erreurs, dysfonctionnements ou défaut de traçabilité au sein de notre établissement

Les étapes du projet



Outil

- Fiche papier de liaison bloc-pharmacie : Evolution au cours du temps pour s'adapter à nos pratiques, nos changements de logiciels, aux différentes situations rencontrées...
- Objectifs initiaux de ce document :
 - ☐ Identifier/quantifier/valoriser les DMI en « échec de pose »
 - Transmettre à la PUI les problèmes rencontrés par les équipes de bloc relatifs à la traçabilité des DMI (ex: Erreur de saisie par le bloc, DMI non retrouvé dans le logiciel de traçabilité EASILY, DMI emprunté à un autre bloc/établissement...)



Méthodologie

- Fiches de liaisons transmises par les différents blocs aux PPH
 - Modification, annulation ou saisie de traçabilité réalisées par les PPH
 - Si modifications données de traçabilité par le PPH => vérification par le pharmacien
- Saisie des fiches de liaison dans un fichier de recueil Excel par le pharmacien
 - 3 onglets: El de traçabilité, DMI en échec de pose et *DMI en perte de traçabilité (à développer)*
 - Quantification et valorisation financière de l'action des PPH (notamment DMI en échec de pose +++)

Résultats

Environ 1 300 fiches de liaisons en 2022, soit ≈ 5/jours ouvrés



- Evènements indésirables, erreurs, dysfonctionnement ou défauts de traçabilité : n=495
 - DMI non retrouvés dans logiciel de traçabilité EASILY (DMI emprunté à un autre bloc, N° lot non retrouvé dans EASILY) n = 453 dont 66 sans pouvoir identifier la raison
 - Erreur de saisie par le bloc (Tracé 2 fois, erreur saisie lot, erreur saisie patient) n = 35
 - Caractériser l'origine de l'EI: Logiciel de traçabilité, Saisie des étapes de réception/dotation par la PUI, Pose par le bloc ou autre origine (code barre, organisation interne...) ?
 - DMI en échec de pose : n=805
 - Montant total des DMI en échec de pose = 239 460€
 - Somme récupérée par la pharmacie = 180 154€
 - Somme récupérable si le process avait été respecté = 10 466€ supplémentaires
 - 75% du montant des DMI en échec de pose récupérés par la PUI

Ce qui a bien fonctionné

-Fiches bien connues des blocs

- -Traitement rapide de la fiche de liaison grâce aux PPH au bloc +++
- -Améliore l'exhaustivité de la traçabilité
- -Identification des problèmes « PUI »: rappels, formations PPH...
- -Changement de logiciel GEF qui a permis de gérer les remises fournisseurs
- -Souplesse de l'outil papier

Ce qui a moins bien fonctionné

- -Non informatisé : chronophage pour le recueil +++
- -Recueil non exhaustif : dépôt temporaire prothèses mammaires par exemple
- -Rappel fréquent aux équipes de bloc de ne rien faire dans logiciel de traçabilité
- -Pas de PPH sur le bloc gynéco
- -Absence de communication des résultats aux chefs de services

Ce qu'il reste à faire

- -Développer un outil <u>informatique</u> permettant de recueillir les El liés à la traçabilité et de les exploiter pour l'ensemble des sites des HCL
- -Développer le logiciel de traçabilité patient EASILY (ex : intégration des dépôts temporaires via un fichier Excel ?)
- -Formaliser les actions d'amélioration et en assurer le suivi et l'efficacité car actuellement actions faites si redondance du problème (ex: rappels PPH, problème douchette de scannage etc...)
- -Communiquer ce retour d'expérience dans le cadre de la politique de gestion des risques de l'établissement

STRENGTHS

-Quantifier le besoin RH en vue de la mise en place de l'arrêté SMQ DMI (pôle/DG)

-Gain financier pour l'établissement (DMI LPPR)

WEAKNESSES

Communication des résultats aux chefs de services

SWOT

OPPORTUNITIES

-Déployer les PPH dans les blocs

-Travailler sur les conditions de remises des DMI en échec de pose => à contractualiser lors de la mise en place des prochains marchés

THREATS

-Surcharge de travail pour les PUI mais ATTENTION: traçabilité est de la responsabilité des équipes du bloc (chir + IBODE)

RETEX 2 : Circuit des DMI et intégration de l'IUD – Dr Virginie SONJON Pharmacien GHM Grenoble

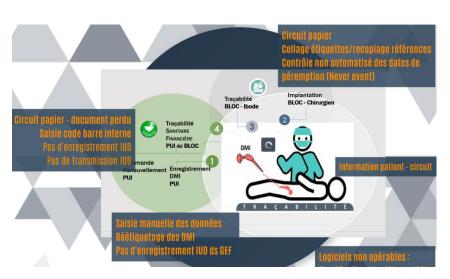
Contexte

Réglementaire : MDR et arrêté du 8

septembre 2021

Etablissement: GHM Grenoble, ESPIC de 436 lits (MCO, Cancéro et Urgences), 37 000 DMI traçés (orthopédie, cardio int et ophtalmo).

Objectif: Intégrer l'IUD à chaque étape du circuit en fiabilisant la réception des DMI (lecture auto par douchette), supprimant le ré-étiquetage, réalisant la traçabilité au bloc par douchettes et organisant le circuit de remise d'information au patient.



Les étapes du projet

Nov 21

Diagnostic des priorités pour mise en conformité avec règlementation

Mai 22 Validation projet par la direction

Janv 22

Rédaction cahier des charges - Analyse du marché/Présentations Oct 22

Lancement à la pharmacie et sur les plateaux techniques

Le cahier des charges

- ☐ Lecture optique de l'ensemble des codes barre
- Enregistrement de l'IUD
- Enregistrements des DMI en prêt
- ☐ Edition document traçabilité patient

- ☐ Interopérable avec logiciels métiers stock/DPI/logiciel de cardiologie
- ☐ Suivi des indications de bon usage
- ☐ Alerte dates de péremption
- Réaliser des inventaires

=> La solution Scan DM® cochait toutes les cases et a été retenue

Déploiement

Juin 22

Réunions de suivi hebdomadaire (CSO et équipe projet ES) Liste des tâches par secteur

Juillet à Sept 22

Mise à jour des bases logiciels métiers (blocs/PUI...)

Test interfaces logiciel gestion de stock

Communication auprès des équipes

23 Sept 22 Démarrage

enregistrement réceptions PUI

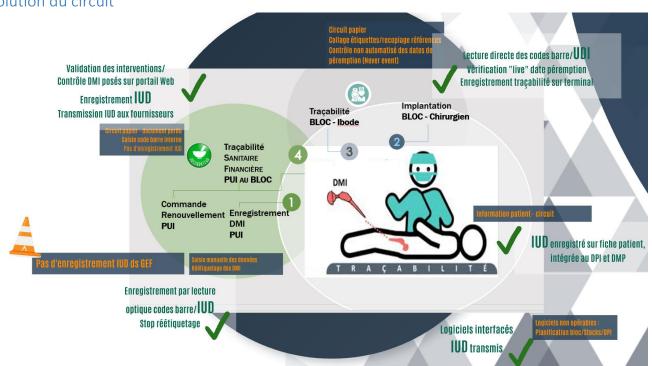
10 Oct 22

Démarrage plateaux techniques avec équipe Scan DM pour formation référents

Oct/Nov/Dec 22 Accompagneme

nt terrain des équipes adaptation de l'outil - gestion problématiques remontées par les équipes

Evolution du circuit



Les étapes à venir

- -Consolider/Repenser le circuit DMI : définir de nouveaux points de vigilance, supprimer le double circuit papier/Scan DM®, suivre les indicateurs
- -Poursuivre l'accompagnement des équipes : former nouveaux arrivants à la règlementation circuit des DMI
- -Déployer l'arrêté sur l'ensemble du circuit : Poursuivre le déploiement management de la qualité/engagement de tous les acteurs, intégrer l'IUD sur l'ensemble des étapes, fiabiliser et tracer la remise traçabilité patient

STRENGTHS

- -Lecture 100% des codes IUD et interopérabilité
- -Réactivité et connaissance de la règlementation
- -Agilité (prise en main/mobilité/multifonctions)

WEAKNESSES

- -Taille du terminal mobile
- -Transformation du circuit
- -Accompagnement terrain à renforcer

SWOT

OPPORTUNITIES

-Projet transversal : s'approprier ensemble la règlementation

-Résolution de problématiques associées : checklist...

THREATS

-Adhésion des équipes avant le projet et maintien dans la durée

-Conduite de projet

Synthèse

Une mise en conformité avec la règlementation mais une disqualification temporaire du circuit

Intégration de l'IUD en pratique : une évolution ?

- Améliorer la codification => industriels
- Accompagner l'évolution technologique
- Imposer l'interopérabilité?

Pour les établissements...une révolution!

- Décliner l'arrêté/MDR
- Engager la transition technologique et s'inscrire dans le changement
- Obtenir le soutien de la direction